

**A l'attention des membres du Comité
Syndical**

Thourotte, le 9 mai 2025,

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter au Comité Syndical du SEZEO qui se tiendra le :

Jeudi 15 mai 2025 à 18H30
En Mairie de Thourotte (salle des mariages)

Ordre du jour :

- 1 Taux d'aide à 100% pour les travaux basse tension d'enfouissement esthétique (communes rurales),
- 2 Accord de principe du SEZEO pour la prise de participation au capital de la SEM Hauts-de-France à hauteur de 600 000 €,
- 3 Accord de principe de la SEM Oise Énergies Renouvelables pour la prise de participation au capital de la SEM Hauts-de-France à hauteur de 300 000 €,
- 4 Désignation d'un mandataire pour la gestion du FACÉ : conventionnement avec le SE 60, l'USEDA, le SDE 76, Chiry-Ourscamp et Le Plessis-Brion,
- 5 Décision modificative portant sur les crédits alloués aux conventions de mandats (comptes 45)
- 6 Désignation d'un représentant à l'assemblée générale Oise les Vallées,
- 7 Proposition de révision de la participation financière du SEZEO à la protection sociale complémentaire,
- 8 Décisions du Président,
- 9 Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre présence car en cas d'indisponibilité vous pouvez être représenté(e) par un(e) suppléant(e) de votre secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,
Olivier FERREIRA



PJ : Note de synthèse

Annexe 1 – convention mandataire FACÉ

Annexe 2 – analyse financière taux de prise en charge à 50% pour le risque prévoyance et le risque santé